



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coiffure

Question écrite n° 72566

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur le secteur de la coiffure. Ce dernier compte 17 800 auto-entrepreneurs soit 21 % de l'activité. Les exigences d'installations de ces derniers sont différentes et constituent de la concurrence déloyale selon les professionnels du secteur. Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72566

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 297

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)